** **

**Appel à contributions**

**Colloque international**

**Action publique et mobilisations citoyennes en Afrique**

**Abidjan-Yamoussoukro – 23-24 mai 2024**

Le continent africain vit des ruptures et des évolutions politiques, sociales et culturelles inédites. Sous des permanences économiques, ces remous attestent de nouvelles attentes, des demandes urgentes, sous des postures différentes et des chocs qui essaiment l’actualité. Elle questionne l’Etat dans ses démembrements, son efficacité et, plus largement, sa capacité à anticiper et à répondre aux exigences des citoyens africains. Dans ce contexte, il est nécessaire que la recherche scientifique et la mise en lumière des lames de fond de ces changements apportent leurs éclairages raisonnés aux attentes et aux contestations africaines et afrodiasporiques. De fait, l’action publique, est entendue comme « *l’action menée par une autorité publique (seule ou en partenariat) afin de traiter une situation perçue comme un problème* »[[1]](#footnote-1). Elle s’appuie sur une évolution des prérogatives de l’Etat africain dont les politiques publiques sont pensées et mises en œuvre avec un faisceau d’acteurs inédits et récurrents : les pouvoirs publics, les organisations internationales, les partenaires bilatéraux, les organisations non gouvernementales internationales (ONGI), les partenaires privés et, bien entendu, les collectifs citoyens rangés sous la bannière associative. Cette configuration a été désigné sous la dénomination de « la matrice de l’action publique en Afrique »[[2]](#footnote-2) au sein de laquelle ce colloque veut promouvoir et renforcer l’action des mobilisations citoyennes.

Cette thématique semble être une entrée intéressante pour questionner l’efficience de l’Etat dans sa relation avec les citoyens et leurs façons de se rassembler autour de projets ou de causes communes. L’objectif consiste à améliorer la qualité de vie de chacun et développement harmonieux de toute la communauté. Ces façons de se rassembler sont appelées « les mobilisations citoyennes ».

Dans cette perspective, ce colloque est organisé pour réunir et confronter les regards et travaux issus de la recherche pluridisciplinaire sur l’impact des mobilisations citoyennes en plein essor en Afrique sur l’action de l’Etat. Quelles formes prennent ces mobilisations ? Quels résultats ont-elles obtenu et dans quels domaines ? Quelles mutations doivent-elles entreprendre pour être plus efficaces ?

L’Institut de Recherche pour le Développement (IRD), fort de sa présence dans les pays du Sud et en l’occurrence en Afrique de l’Ouest depuis près de 80 ans s’allie à la Fondation de l’Innovation pour la Démocratie (La FIDEMO). Il s’agit pour La FIDEMO et l’IRD de réunir, accompagner et tirer profit des enseignements de ce forum de pratiques, de résultats et de perspectives. Ces deux institutions s’appuient sur leurs partenariats respectifs, anciens et/ou nouveaux sur le continent africain, notamment la Fondation Houphouët-Boigny et l’Université Houphouët-Boigny, pour mettre au jour leur dessein commun : « comprendre pour agir ».

Les axes qui vont structurer les sessions sont :

**Axe 1 : « Les mobilisations citoyennes et les nouvelles formes d’engagement : une action publique “par le bas” ?** »

**Responsable : Richard BANÉGAS, CERI Sciences Po Paris**

Dans le sillage des « printemps arabes », les sociétés d’Afrique subsaharienne ont connu depuis une douzaine d’années un fort regain de mobilisations sociales et politiques. Le fait le plus marquant est l’apparition, depuis 2011, de nouveaux mouvements citoyens, tels « Y en a marre » au Sénégal, le « Balai citoyen » au Burkina Faso, « Togo debout », le FNDC en Guinée, « Filimbi » et la « Lucha » en RDC, “Walk to Work” en Ouganda, EndSars au Nigeria, le Hirak en Algérie, “E Muito” en Angola ou encore les diverses composantes de la coalition Tournons la page au Niger, au Gabon et ailleurs. Ces mouvements se coalisent pour s’opposer aux manipulations électorales et exiger le respect des règles constitutionnelles, au premier rang desquelles la limitation des mandats présidentiels. Ils innovent par leurs modes d’organisation, plus horizontale, par leurs manières de mobiliser les masses et par leurs formes d’intervention dans la cité : en sus des manifestations et prises de parole médiatiques, certains de ces mouvements s’impliquent dans des actions concrètes – assainissement urbain ; soutien éducatif ; formation civique ; actions culturelles ; sensibilisation à des questions de santé publique ; promotion de l’artisanat local ou des productions agricoles, etc – qui visent à mettre en pratique une citoyenneté active et responsable, au plus près des besoins et des enjeux du quotidien. Ils interpellent ainsi l’Etat et les autorités publiques dans leurs capacités à délivrer des biens publics et se substituent même à eux en s’appropriant « par le bas » une forme de « délégation de compétence », fondée sur des légitimités alternatives.

Quels sont les effets de ces mobilisations citoyennes sur les évolutions de l’action publique ? La revendication croissante de redevabilité (*accountability*) a-t-elle une incidence à l’échelle locale et nationale ? Ces nouvelles formes engagements accentuent-elles au contraire, par effet de substitution, le retrait ou l’affaiblissement des autorités publique ? Les représentations et les pratiques de la citoyenneté s’en trouvent-elles changées ? Voilà quelques questions que voudrait soulever ce panel en s’appuyant sur des expériences concrètes, étudiées dans une perspective comparative.

**Axe2 : L’Etat et les politiques économiques et sociales. Développement, responsabilité politique et participation démocratique**

**Responsables : Denis COGNEAU (IRD – PSE - EHESS), Kenneth HOUNGBEDJI (IRD –U. Dauphine-PSL), Anne-Sophie ROBILLIARD (IRD – U. Dauphine-PSL)**

En Afrique, malgré des progrès dans certains secteurs, les citoyens de nombreux pays ont encore un accès limité et inégal aux services publics essentiels tels que l’éducation, la santé, les infrastructures, ainsi que la sécurité des personnes et des biens. Par ailleurs, pour répondre aux aspirations d'une population jeune et croissante, il importe de promouvoir la production de biens et services non agricoles, tout en stimulant une augmentation de la production agricole respectueuse de l’environnement.

La répartition inéquitable des investissements publics, la captation des ressources par des intérêts privés, un cadre légal et judiciaire instable et partial, et d’autres déceptions en matière de développement, conduisent à des crises de légitimité. Ces crises, quant à elles, alimentent la résistance à l’impôt et, par conséquent, limitent les capacités d’action publique. Comment donc établir des relations entre les citoyens et leurs institutions pour mieux coordonner les actions et investissements nécessaires à la production des biens et services requis par les populations de la région ?

L’objet de ce panel sera de questionner la formation des bureaucraties, la structure territoriale des États contemporains et leurs capacités légale et fiscale à mettre en œuvre des politiques efficaces et équitables.  Cette réflexion pourra s’inscrire dans le temps long à travers l’histoire de la construction des États. Elle pourra aussi se pencher sur des expériences récentes visant par exemple la sécurité foncière, l’accès à l’éducation, le prélèvement fiscal ou la protection sociale. La relation entre la puissance publique et ses administrés, et le rôle joué par des mouvements sociaux ou des mobilisations locales dans cette relation pourront être examinés.

**Axe 3 : « Questionner la démocratie en Afrique à partir des savoirs endogènes et des pouvoirs traditionnels »**

**Responsables : Hugo DORY-CROS (EHESS, Paris) et Ousmane ZINA (Université Alassane Ouattara de Bouaké)**

Penser la démocratie dans le contexte de l'Afrique sub-saharienne nous oblige à porter un regard attentif sur le monde rural et urbain, autour des pouvoirs traditionnels. D'une part, élément central des politiques économiques nationales, ces pouvoirs, situés majoritairement en milieu rural et en plus petite proportion en milieu urbain, la ruralité sont définis par leurs propres caractéristiques. Ces spécificités sont-elles contradictoires avec « l’idéal démocratique » ? Comment envisager « le peuple souverain » à travers des communautés qui respectent leurs propres agendas par le biais de structures politico-culturelles distinctes ? Quelles dialectiques se mettent en lumière pour réguler les dynamiques des pouvoirs locaux dans la vie publique locale et nationale ? Sans entrer dans des considérations à petite échelle, la simple résilience des nombreux idiomes dans la ruralité africaine contraste avec l'héritage linguistique colonial qui prédomine dans les strates urbaines et administratives. Cette diversité forte et visible est ainsi ostracisée artificiellement par un modèle national qui trouve ses racines dans l'idéal homogène occidental d'État-nation. Pourtant, ces particularités propres les pouvoirs locaux constituent autant d'outils de légitimation qui bénéficient à la construction nationale à travers des processus de négociations, permettant ainsi une autre manière d'envisager la démocratie.

**Axe 4 : La formation au cœur de l’action publique : les réformes de l’enseignement supérieur en Afrique, les logiques, les faits et les contradictions**

**Responsables : Awa DOUCOURÉ (Université Gaston Berger de Saint Louis) - Etienne GÉRARD (CEPED : IRD – Université Paris Cité)**

Les champs universitaires sont, à l’heure actuelle, sujets à profondes transformations. En de nombreux pays, la baisse des financements publics pour l’éducation, la privatisation de l’enseignement supérieur, la création, au « Sud », de filiales d’universités du « Nord », ou encore les flux d’étudiants, anciens et nouveaux, ont enclenché une transformation des « frontières » (socio-politiques, économiques, symboliques, mais aussi géographiques) entre les « espaces de savoirs ». En témoignent, par exemple, la segmentation du champ universitaire – segmentation institutionnelle, sociale et économique voire politique, ou encore disciplinaire -, une hiérarchisation accrue entre ses composantes, non moins qu’un renforcement des inégalités d’accès aux différentes institutions universitaires et de réussite des parcours universitaires.

Sont ici en jeu les capacités de l’action publique en termes de régulation des secteurs publics et privés de l’enseignement supérieur, et d’offre de conditions égales de formation aux différentes populations étudiantes. Se posent, plus profondément peut-être, les questions des dynamiques et des équilibres des systèmes d’enseignement supérieur publics. Leurs capacités à affronter l’émergence et le pouvoir accrus de nouveaux acteurs (individus, entreprises, conglomérats, etc.) dans le champ de l’enseignement supérieur sont mises à rude épreuve. Se posent dès lors le débat sur, non seulement les conditions et les modalités d’accès aux différentes institutions de formation, mais également le statut et la valeur sociale des savoirs proposés aux populations (ou clientèles) étudiantes.

Quelles sont les réponses apportées par les États face à ces dynamiques ? Quelles stratégies les différents acteurs (entrepreneurs de l’éducation, enseignants – dont beaucoup « naviguent » entre le secteur public et le secteur privé » -, ou encore fractions d’étudiants eux-mêmes) mettent-ils en œuvre pour affronter ces transformations ? Quelles ressources mobilisent-ils pour s’y adapter ? Ce panel s’attachera à apporter des éléments de réponses à ces questions, en se focalisant sur ces stratégies des différents acteurs.

**Axe 5: Interroger la gouvernance sécuritaire en Afrique**

**Responsable : Arthur BANGA (Université Félix Houphouët-Boigny – FIDEMO), GUIPIE Gérard Eddie (Université Peloforo Gbon de Korhogo), Julien de SANCTIS (Sciences Po Rabat).**

L’importance des défis sécuritaires sur le continent – terrorisme, piraterie et criminalités transfrontalières d’une part, et, d’autre part, le retour des régimes militaires – Sahel, Soudan, Gabon – remettent la gouvernance sécuritaire au cœur de la question de la bonne gouvernance et de la participation citoyenne en Afrique. En effet, les mutations de la conflictualité et la détention du pouvoir politique par les militaires accroissent significativement les conséquences de la gouvernance sécuritaire sur les populations. Il est fort logique, dans ces conditions, que les questions sécuritaires, longtemps marquées des sceaux du secret défense et du pré-carré présidentiel, se démocratisent et intègrent les domaines du contrôle démocratique et des mobilisations citoyennes. Comment y arriver ? Quels leviers mobiliser ? Les mobilisations citoyennes sont-elles possibles sous un régime militaire ? Plus globalement, la structuration de nos politiques de défenses se prêtent-elles à de telles réformes ?

**Axe 6 : Développement durable et inégalités dans un contexte de crise environnementale**

**Responsables : Symphorien ONGOLO (IRD, Alain KARSENTY (Cirad), Sokhna NDEYE DIENG (Cirad, Université de Montpellier)**

Les débats relatifs à la concrétisation d’un projet global de durabilité forte, basé, entre autres, sur l’expansion des dispositifs de conservation de la biodiversité, sont objets de diverses controverses. Ils sont souvent en contradiction avec la volonté des pays du Sud, Africains en particulier, à accélérer la valorisation économique de leurs ressources naturelles pour de se développer.

A titre d’exemple, les forêts tropicales sont souvent qualifiées de « bien public mondial » dans les arènes de gouvernance globale, parfois de biens communs lorsqu’il s’agit de confronter le rôle central de l’Etat aux aspirations des organisations de la société civile pour une gestion plus décentralisée des forêts. Dans les deux cas, ces qualifications sont contestées. Une problématisation plus adéquate devrait par conséquent distinguer la dimension « ressources » (territoires et biens appropriés sous la souveraineté des États) et la dimension « services » (apports et bénéfices écosystémiques souvent non appropriable) des forêts. Au niveau local, le « faire commun », qui suppose des règles de gestion des ressources largement partagées au sein d’un groupe, n’est pas toujours effectif ni efficace dans divers contextes africains. Cette situation est particulièrement critique dans des « communautés » au sein desquelles le déficit d’action collective se traduit par un manque de confiance ou des relations conflictuelles entre les membres.

L’intégration de la déforestation dans la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) comme source majeure de réduction des émissions de CO2, confirme certes que le processus de structuration d’un régime international sur les forêts est en marche. Pour autant, sa concrétisation fait face à divers dissensus et clivages liés aux inégalités Nord-Sud. Les évolutions récentes des négociations internationales relatives aux mécanismes de la CCNUCC pour de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) sont une illustration de ces enjeux.

Ce panel vise à présenter des questionnements et à débattre des enjeux qui croisent la pluralité des intérêts pour la conservation ou l’exploitation des ressources naturelles, les contraintes économiques, les jeux politiques nationaux internationaux au sein desquels se meuvent les États et les sociétés africaines.

**Axe 7 : Quels rapports existent-ils entre la démocratie, la santé et les communs ?**

**Responsables :**

**Fred EBOKO et Joseph LARMARANGE (CEPED : UMR IRD – Université Paris Cité)**

L’Afrique a fait face à deux dynamiques contradictoires dont le champ et les systèmes de santé ont été les réceptacles. Les deux dernières décennies du 20e siècle ont vu se mettre en place des mesures drastiques des institutions financières internationales pour pallier la crise généralisée des États africains. L’effondrement des systèmes de santé qui a suivi, comme de l’ensemble des services publics, a été parallèle du choc épidémiologique de la pandémie du sida dont l’Afrique a été l’épicentre. La réponse internationale face au VIH a permis une mobilisation et des progrès inédits, notamment avec la mise en place de nouveaux mécanismes de financement et de gouvernance.

À l’heure où le fardeau des maladies non transmissibles vient s’ajouter à celui des maladies infectieuses émergentes et ré-émergentes et où les réponses et politiques se pensent dans un cadre mondialisé, il est nécessaire de repenser les communs au bénéfice des Afriques.

Ce panel portera une réflexion sur les enjeux que représentent la question démocratique face aux problèmes contemporains de santé en Afrique ; les défis de générer des évidences scientifiques et programmatiques en impliquant tous les acteurs concernés ; la construction de nouveaux répertoires de l’action collective pour l’accès aux soins et à la prévention ; la décolonisation de la santé mondiale ; ou encore la mise en œuvre de la Couverture Sanitaire Universelle.

**Axe 8 : La décolonisation des savoirs au prisme des approches féministes depuis l’Afrique et ses diasporas**

**Responsables : Mina KLEICHE-DRAY, (Ceped : IRD – Université Paris Cité), Rose NDENGUÉ (Département d’histoire du Campus Glendon de l’Université York, Canada )**

En contexte africain et afrodiasporique le 21ème siècle est notamment marqué par une double dynamique. D’une part, la résurgence des mobilisations des femmes africaines et afrodescendantes contre les rapports de dominations patriarcales, autoritaires et/ou la marginalisation de leurs luttes par un féminisme militant hégémonique agissant depuis le Nord. D’autre part, le renouvellement des cadres théoriques critiques féministes, s’appuyant sur le féminisme noir et le féminisme décolonial. Ces derniers contestent simultanément : la domination d’une vision androcentrée de la science ; une production et validation des savoirs par une critique féministe occidentalo-centrée.

De plus, du fait même de cette revendication d’un milieu académique poreux aux rapports asymétriques et polarisés depuis le Nord et d’un ancrage fort dans les mouvements sociaux et les actions de résistance ordinaires de femmes reléguées aux marges de la société, ces critiques féministes non-hégémoniques font l’objet de fortes contestations au sein même de l’espace académique.

Que ces liens entre espaces académiques et espaces de luttes soient utilisés à charge contre les communautés africaines ou diasporiques ou pour en louer l’épistémologie située, il est nécessaire d’en examiner les contours en contexte africain et afrodiasporique. Il s’agit ainsi d’envisager la question en termes de contribution aux mobilisations féministes et d’inscription dans le mouvement de décolonisation des savoirs initié par les critiques sociales depuis l’Afrique et ses diasporas.

Ce panel propose donc d’explorer cette circulation par les dialogues qui se nouent, les liens qui se tissent, mais également les tensions que génèrent les rapports entre décolonisation des savoirs sur le plan académique, expériences de luttes et savoirs.

Comment décolonisation des savoirs, pensée féministe noire et pratiques militantes interagissent ? Quels sont les effets de la décolonisation des savoirs sur la production des connaissances et sur l’émancipation politique des femmes en Afrique ? Comment décentrement géographique et décentralisation des lieux de savoirs peuvent-ils conduire à la justice épistémique ?

**Les partenaires**

**Côte d’Ivoire**

L’INADES

L’Université Félix Houphouët-Boigny

L’Université Alassane Ouattara de Bouaké

La Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro

La Jeune Chambre International Abidjan Leader (JCI Abidjan Leader) – ONG

**Sénégal**

L’Université Gaston Berger de Saint Louis

L’Université Assane Seck de Ziguinchor

**Maroc**

Sciences Po Rabat – Université Mohamed VI

**Cameroun**

Fondation Paul Ango Ela de géopolitique en Afrique centrale (FPAE)

Institut des Relations Internationales (IRIC)

**Afrique du Sud**

Fondation de l’Innovation pour la Démocratie (FIDEMO, Johannesburg)

**France**

IRD :

- Département Sociétés et Mondialisation (SOC)

- Paris School of Economics, PSL

- Centre Population et Développement (CEPED : IRD – Université Paris Cité)

- Les Afriques dans le monde (LAM). SciencesPo Bordeaux

SciencesPo Paris : Centre de Recherches Internationales (CERI)

**Comité scientifique :**

**Francis AKINDÈS (Université Alassane Ouattara de Bouaké), Président du comité scientifique**

**Achille MBEMBE (Directeur Général de la FIDEMO, Université du Witwatersrand, Johannesburg)**

**Fred EBOKO, (Représentant de l’IRD en Côte d’Ivoire/ Ceped : IRD – Université Paris Cité)**

**Arthur BANGA (Université Félix Houphouët-Boigny – FIDEMO)**

**Richard MAKON (FEDIMO, Université de Douala)**

**Fatoumata HANE, L’Université Assane Seck de Ziguinchor**

**Stéphanie DOS SANTOS (IRD, LPED, Marseille)**

**Katherine NWAJIAKU-DAHOU (United Kingdom)**

**Mireille MANGA EDIMO (IRIC, Yaoundé)**

**Housni ZBAGHDI (Sciences Po Rabat)**

**Richard BANÉGAS (CERI- Sciences Po Paris)**

**Kamina DIALLO (,Sciences Po Paris),**

**Denis COGNEAU (IRD – PSE - EHESS)**

**Kenneth HOUNGBEDJI (IRD –U. Dauphine-PSL)**

**Anne-Sophie ROBILLIARD (IRD – U. Dauphine-PSL)**

**Hugo DORY-CROS (EHESS, Paris)**

**Ousmane ZINA (Université Alassane Ouattara de Bouaké)**

**Awa DOUCOURÉ (Université Gaston Berger de Saint Louis)**

**Etienne GÉRARD (CEPED : IRD – Université Paris Cité)**

**Gérard Eddie GUIPIÉ (Université Peloforo Gbon de Korhogo)**

**Simplice DION (Université Houphouët-Boigny)**

**Julien de SANCTIS (Sciences Po Rabat)**

**Moussa PARÉ (Université Félix Houphouët-Boigny)**

**Symphorien ONGOLO (IRD)**

**Alain KARSENTY (Cirad, Université de Montpelier)**

**Joseph LARMARANGE (CEPED : IRD – Université Paris Cité)**

**Mina KLEICHE-DRAY, (Ceped : IRD – Université Paris Cité)**

**Rose NDENGUÉ (Département d’histoire du Campus Glendon de l’Université York, Canada )**

**Comité d’organisation**

**Présidents du Comité d’organisation : Fred EBOKO (IRD, Côte d’Ivoire et Arthur BANGA (FIDEMO, Labo Ouest-Méditerranée Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan)**

**Jean-Marc SEGOUN (FIDEMO, Johannesburg)**

**Sokhna DIENG-NDEYE (Cirad, Montpellier)**

**Laurent BONNEAU, (SCAC Abidjan)**

**Sena KWAKU-ADESSOU (INADES, Abidjan)**

**Marie-France MADOU (JCI Abidjan Leader)**

**Félix ZOUMÉNOU (IRD, Abidjan)**

**Aïcha BALLO (IRD, Abidjan)**

**Edwidge KOYÉ (IRD, Abidjan)**

**Salah BEN MOHAMED (Fondation Félix Houphouët Boigny , Yamoussoukro)**

**Recommandations aux auteurs**

-       ***S’inscrire sur la plateforme SciencesConf.org à partir du lien :***[***https://colloqueci.sciencesconf.org/***](https://colloqueci.sciencesconf.org/)

***Votre proposition doit comporter :***

-       ***un titre court avec, entre parenthèses, l’indication de l’axe auquel il se rapporte***

***Par exemple : « Action et mobilisation citoyenne pour la biodiversité au Bénin (Axe 6) »***

-       ***le résumé doit contenir 300 mots maximum***

-       ***5 mots-clés maximum***

-       ***Votre adresse e-mail***

***En cas de difficulté, nous écrire à l’adresse suivante :***[***colloqueactionpublique@ceped.org***](mailto:colloqueactionpublique@ceped.org)

1. P. Lascoumes et P. Le Galès, Sociologie de l’action publique, Paris, 2012, p. 7. [↑](#footnote-ref-1)
2. F. Eboko, *Repenser l’action publique en Afrique. Du sida à la globalisation des politiques publiques*, Paris, Karthala, 2015, pp. 185-224. Voir aussi F. Eboko, « Vers une matrice de l’action publique en Afrique ? », *Questions de Recherche,* n° 45, CERI, Sciences Po, 2015, 40 p. <https://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/qdr45.pdf> [↑](#footnote-ref-2)